

Isabelle Hachez - Curriculum vitae

(dernière mise à jour : 14 octobre 2020)

I. – Présentation générale

Co-présidente avec François Tulkens du CIRC (Centre Interdisciplinaire de Recherches en droit Constitutionnel), je suis professeure de droit à l'Université Saint-Louis — Bruxelles où j'enseigne les Sources et principes du droit ainsi que les droits humains. Je suis également titulaire d'un séminaire de théorie du droit et j'assure la responsabilité du Lieu de Coordination « interdisciplinarité » en Faculté de droit. Mes trois principaux axes de recherche ont respectivement trait à la théorie des Sources du droit, à la justiciabilité des droits sociaux (en particulier, le principe de standstill) et aux droits des personnes en situation de handicap. En la matière, je viens de co-diriger, avec Jogchum Vrieling, les Grands arrêts en matière de handicap ; je suis par ailleurs l'une des co-promotrices du projet interdisciplinaire ARC AutonomiCap (<https://autonomicap-usaintlouis.org>), qui s'inscrit à la croisée des notions d'autonomie et de handicap. Enfin, depuis octobre 2019, je suis membre effectif de la Commission d'accompagnement d'Unia dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 33.2 de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées.

II. – Données personnelles

Née le 10 août 1976 à Uccle,
Belge,
Mariée, trois enfants

III. - OCCUPATION ACTUELLE (depuis l'année académique 2008-2009)

Professeure à l'Université Saint-Louis (trois-quarts temps jusqu'au 31 octobre 2017 ; plein-temps depuis le 1^{er} novembre 2017)

Coordonnées :

Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
02.211.78.37
0474.45.02.65
isabelle.hachez@usaintlouis.be

IV. – ENSEIGNEMENT

IV.1. - Cours actuellement dispensés :

Sources et principes du droit (45h sur les 90h du cours ; co-titulaires : Sébastien van Drooghenbroek), premier bloc du bachelier en droit, programme jour (depuis l'année académique 2008-2009)

Droit constitutionnel III : libertés publiques (30h), deuxième bloc du bachelier en droit, horaire décalé (depuis l'année académique 2008-2009)

Séminaire de théorie du droit (depuis l'année académique 2016-2017 ; décharge en 2016-2017 en raison d'un congé parental de 2 mois ; thématique 2017-2018 : « Vers l'inclusion des personnes en situation de handicap » ; thématique 2018-2019 : « L'autonomie à l'épreuve du handicap ; le handicap à l'épreuve de l'autonomie » ; thématique 2019-2020 : « De la personne handicapée à la personne augmentée : quel(s) droit(s) pour quelle humanité ? ; thématique 2020-2021 : « Ce que le confinement fait aux vulnérabilités ; ce que le handicap dit de l'institutionnalisation »)

Responsable du lieu de coordination « interdisciplinarité » au sein de la Faculté de droit (depuis 2017-2018 ; équivaut à une décharge de 15h de cours. Réalisation de plusieurs projets dans ce cadre, dont : (1) l'organisation, en mai 2018 et en mai 2019, d'une séance collective interdisciplinaire portant respectivement sur le thème du handicap et la figure de l'étranger (sous le prisme d Pacte migratoire), rassemblant tous les enseignants de 1^{er} bloc droit de l'USL-B ; (2) l'enregistrement en septembre 2018 d'une capsule, avec Pierre-Joseph Laurent, sur les différents types de discours ou raisonnements tenus en sciences humaines (fil rouge : le handicap), dans le cadre du MOOC « Critix » de l'UCL (coordonné par O. Servais, J.-Fr. Rees, O. Poncelet, J. Plumet, A. Bauwens et M. De Kesel).

IV.2. - Cours dispensés par le passé

Droit constitutionnel I (33h), premier bloc du bachelier en droit et du bachelier en sciences politiques, horaire décalé (2007-2008 à 2015-2016)

Séminaire à dominante juridique inscrit au programme de master de spécialisation en droits de l'homme (2015-2016 et 2016-2017)

Méthodologie juridique (15h ; co-titulaire : Nicolas Bernard), premier bloc du bachelier en droit, programme jour (2008-2009 à 2014-2015)

Citoyenneté et droits de l'homme, Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, programme jour (2007-2008)

V. – RECHERCHE

Mes recherches portent principalement sur les thématiques suivantes : (1) la justiciabilité des droits sociaux (en particulier le principe de standstill), (2) la théorie des sources du droit et (3) les droits des personnes en situation de handicap ; elles nourrissent de part en part mes enseignements.

V.1. - Prix scientifique

Prix quinquennal de la *Revue Critique de Jurisprudence Belge* 2010 pour ma thèse de doctorat sur *Le principe de standstill dans le droit des droits fondamentaux : une irréversibilité relative* (Bruxelles, Bruylant, Athènes, Sakkoulas, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2008, 693 p.)

V.2. - Publications

a. - Ouvrage

I. HACHEZ, *Le principe de standstill dans le droit des droits fondamentaux : une irréversibilité relative*, Bruxelles, Bruylant, Athènes, Sakkoulas, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2008, 693 p. (prix quinquennal de la *Revue Critique de Jurisprudence Belge* 2010)

b. – Co-direction d’ouvrages collectifs

I. HACHEZ et J. VRIELINK (sous la direction de -), *Les grands arrêts en matière de handicap*, Bruxelles, Larcier, 2020

Y. CARTUYVELS, A. BAILLEUX, D. BERNARD, H. DUMONT, I. HACHEZ et D. MISONNE (sous la direction de -), *Le droit malgré tout. Hommage à François Ost*, Bruxelles, Publications de l’Université Saint-Louis - Bruxelles, à paraître.

H. DUMONT, M. EL BERHOUMI et I. HACHEZ (sous la direction de -), *La sixième réforme de l’Etat : l’art de ne pas choisir ou l’art du compromis?*, Les Dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2015, 250 p.

I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, Ph. GERARD, H. DUMONT, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (sous la direction de -), *Les sources du droit revisitées. Normes internationales et constitutionnelles*, volume 1, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, 687 p.

I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, Ph. GERARD, H. DUMONT, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (sous la direction de -), *Les sources du droit revisitées. Normes internes infraconstitutionnelles*, volume 2, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, 961 p.

I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, Ph. GERARD, H. DUMONT, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (sous la direction de -), *Les sources du droit revisitées. Normativités concurrentes*, volume 3, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, 323 p.

I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, Ph. GERARD, H. DUMONT, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (sous la direction de -), *La théorie des sources du droit*, volume 4, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, 1018 p.

c. - Coordination de dossiers dans des revues

Coordination du dossier « Pour que la norme ne soit plus la norme. Vers l’inclusion des personnes en situation de handicap », comptant quatre contributions, en sus d’une introduction et de conclusions générales, *R.I.E.J.*, 2015/74, p. 51 à 180.

d. - Participation à des ouvrages collectifs

H. DUMONT et al., *La sixième réforme de l'Etat : l'art de ne pas choisir ou l'art du compromis ?*, sous la direction de H. Dumont, M. El Berhoumi et I. Hachez, Les Dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2015, 250 p.

C. DE TERWANGNE et al., *Guide des citations, références et abréviations juridiques*, 5^{ème} éd., Watreloo, Kluwer, 2010, 187 p.

e. - Articles dans des revues ou des ouvrages collectifs

I. HACHEZ, « Le métissage des sources, *hard* ou *soft* », obs. sous C.E.D.H., Glor c. Suisse et CEDS, FIDH c. Belgique, 18 mars 2013, *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 27 à 43

A. BAILLEUX et I. HACHEZ, « L'applicabilité directe des sources du droit », obs. sous CJUE, Glatzel et C.C., n° 42/2016, *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 48 à 66

I. HACHEZ et J. RINGELHEIM, « Les actions positives », obs. sous C.C., n° 17/2009, CJUE, Petya Milkova, CDPH, décision A.F. c. Italie du 27 mars 2015, *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 350 à 377

M.-A. BEERNAERT et I. HACHEZ, « Droits fondamentaux et lieux privatifs de liberté (internement excepté) », obs. sous CE, Guenfoudi, CEDH, Bamouhammad c. Belgique, *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 734 à 749

I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS et O. NERDERLANDT, CEDH, « Internement (civil et pénal) des personnes souffrant d'un trouble mental », obs. sous CEDH, WD c. Belgique, CEDH, Rooman c. Belgique, CEDH, Houtman et Meeus c. Belgique, *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 757 à 781

I. HACHEZ, L. TRIAILLE et J. VRIELINK, « Conclusions. Dessine-moi des handicaps – Dessine-moi une société », *Les grands arrêts en matière de handicap*, sous la direction de I. Hachez et J. Vrielink, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 783 à 812

I. HACHEZ, « Commentaire de l'article 26 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne relatif à l'intégration des personnes handicapées », *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article*, 2^{ème} éd., sous la direction de C. Rizcallah, S. van Drooghenbroeck et F. Picod, Bruxelles, Bruylant, 2020, p. 689-715

I. HACHEZ et L. TRIAILLE, « Le principe de légalité en matière de droits économiques, sociaux et culturels : la Cour constitutionnelle à la croisée des chemins », *La légalité : un principe de la démocratie belge en péril ?*, sous la direction de M. El Berhoumi, Luc Detroux et Br. Lombaert, 2020

I. HACHEZ et D. NEVEN, « Les lois spéciales : formellement infra-constitutionnelles, et pourtant ... », Actes du colloque organisé par le CRECO de l'UCLouvain et l'Université Laval les 18 au 20 avril 2018 : « La modification constitutionnelle dans tous ses états. Expériences belge, canadienne et européenne » (texte remis aux coordinateurs de l'ouvrage en avril 2019)

I. HACHEZ, V. GHESQUIERE et C. VAN BASSELAERE, « La discrimination fondée sur le handicap », *Comprendre et pratiquer le droit de la lutte contre les discriminations*, sous la direction de J. Ringelheim et P. Wautelet, CUP, Anthémis, 2018, p. 72 à 134.

I. HACHEZ, « L'esprit du droit à l'USL-B. Pour une formation résolument interdisciplinaire », *Le droit malgré tout. Hommage à François Ost*, sous la direction de Y. Cartuyvels, A. Bailleux, D. Bernard, H. Dumont, I. Hachez et D. Misonne, Bruxelles, Publications de l'Université Saint-Louis -Bruxelles, à paraître.

I. HACHEZ, « Le licenciement consécutif à des absences répétées : entre flexibilisation du marché et inclusion des personnes handicapées », note sous CJUE (Ch.), arrêt du 18 janvier 2018, aff. C-270/16, *Ruiz Conejero, Revue des affaires européennes*, 2018/1, p. 163 et s.

I. HACHEZ, « La double signification du *soft law* en droit international : limites et plus-value du point de vue de l'ordre juridique belge », *Regards croisés sur la soft law en droit interne, européen et international*, Actes de la journée d'étude du 15 juin 2017, sous la direction de P. Deumier et J.-M. Sorel, Paris, L.G.D.J., p. 107 à 122.

I. HACHEZ, « Commentaire de l'article 26 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne relatif à l'intégration des personnes handicapées », *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck et F. Picod, Bruxelles, Bruylant, 2018, p. 587 à 611.

I. HACHEZ et H. DUMONT, « Repenser la souveraineté à la lumière du droit international des droits de l'homme », *Liber amicorum Rusen Ergec*, Pasicrisie Luxembourgeoise, 2017, p. 105 à 143 ; *R.B.D.C.*, 2017/4, p. 315 à 363.

A. BAILLEUX et I. HACHEZ, « Another look at *Glatzel* of principles and discriminations », *Rewriting Integrated Human Rights*, E. Brems (dir.), Edward Elgar Publishers, Edward Elgar Publishers, 2017, p. 351 à 377.

I. HACHEZ, « Rapport belge sur la mondialisation et les sources du droit », Actes des journées internationales de l'Association Capitant sur la mondialisation et les sources du droit, Münster et Berlin du 22 au 27 mai 2016, à paraître.

I. HACHEZ et L. DETROUX, « Les filtres académiques à l'accès à l'enseignement supérieur », obs. sous Cour eur. D.H., arrêt *Tarantino et autres c. Italie* du 2 avril 2013, C.C., n° 2/2014 du 16 janvier 2014, *Les grands arrêts du droit de l'enseignement*, sous la direction de X. Delgrange, L. Detroux et M. El Berhoumi, Bruxelles, Larcier, 2017, p. 420 à 437.

I. HACHEZ et L. DETROUX, « Les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur », obs. sous C.C., n° 28/2007 du 21 février 2007, n° 56/2008 du 19 mars 2008, n° 53/2013 du 18 avril 2013, *Les grands arrêts du droit de l'enseignement*, sous la direction de X. Delgrange, L. Detroux et M. El Berhoumi, Bruxelles, Larcier, 2017, p. 390 à 410.

I. HACHEZ, « L'inclusion des personnes en situation de handicap : du *soft law* au *hard law* et inversement », *Soft law et droits fondamentaux*, Actes du colloque de Grenoble des 4 et 5 février 2016, sous la direction de M. Ailincai, Paris, Pedone, 2017.

I. HACHEZ, « Les sources du droit belge », *Droit de la Belgique*, Bibliothèque de l'Association Henri Capitant, Paris, L.G.D.J., 2016.

I. HACHEZ et Fr. LOUCKX, « Morceaux choisis sur la justiciabilité des droits sociaux au sein de l'ordre juridique belge : de l'effet direct à la responsabilité civile », *Charte sociale européenne, droits sociaux et droits fondamentaux au travail*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck, F. Dorssemont et G. van Limberghen, Die Keure, La Charte, 2016, p. 97 à 119.

I. HACHEZ, « Sources du droit », *Droit de la Belgique*, Bibliothèque de l'Association Henri Capitant, Paris, L.G.D.J., 2016, p. 17 à 23.

I. HACHEZ et D. MISONNE, « Simplifier le droit européen de l'environnement : un processus libéré de toute exigence de non-régression ? », *Les futurs du droit de l'environnement*, sous la direction d'I. Doussan, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 135 à 162.

I. HACHEZ, « Du principe de standstill à l'intangibilité de la substance des droits fondamentaux: quelle justiciabilité pour le droit au travail ? », *Le droit du travail au XXe siècle. Liber amicorum Claude Wantiez*, sous la direction de Philippe Gosseries et Marc Morsa, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 273 à 293.

I. HACHEZ, « Le standstill en matière de droits fondamentaux : de la reconnaissance d'un principe à la négation de sa portée ? », *D'urbanisme et d'environnement. Liber amicorum Francis Haumont*, sous la coordination de Ch.-H. Born et Fr. Jongen, Bruxelles, Bruylant, 2015, p. 913 à 924.

I. HACHEZ, « Précision et droits de l'homme dans l'ordre juridique belge : focus sur la notion polysémique d'effet direct », Actes de la journée d'étude « Précision et droits de l'homme », Nanterre, 5 février 2015, *Revue des droits de l'homme*, n° 7/2015, 19 p. (<https://revdh.revues.org>)

I. HACHEZ et M. EL BERHOUMI, « Lorsque l'inclusion se décrète : le décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée », *R.I.E.J.*, 2015.74, p. 55 à 89.

I. HACHEZ, G. DE STEXHE, M. EL BERHOUMI, N. MARQUIS et M. VANDESTRAETEN, « Introduction » et « Conclusions générales », *R.I.E.J.*, 2015/74, p. 51 à 53, p. 173 à 180.

I. HACHEZ, « L'acquis social : quelle(s) protection(s) juridique(s) ? », in *Les actes du colloque sur l'avenir de l'Etat de droit social en Europe* (Athènes, 30 octobre au 1^{er} novembre 2014), à paraître en 2015 dans la collection de la SIPE, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft

I. HACHEZ et S. VINCENT, « Principe de standstill et droit à l'accueil des demandeurs d'asile. De l'abc d'une méthodologie à l'allégorie de la grenouille », obs. sous C.C., n° 95/2014, *A.P.*, 2015/1, p. 72 à 81

I. HACHEZ, « Le Comité européen des droits sociaux confronté à la crise financière grecque : des décisions osées mais inégalement motivées », *Revue de droit social*, 2014/3, p. 249 à 279

I. HACHEZ et S. VAN DROOGHENBROECK, obs. sous C.C., n° 37/2011, n° 101/2008 et n° 78/2005, *Droit international des droits de l'Homme*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 28 à 37

X. DELGRANGE et I. HACHEZ, obs. sous Cass., 20 décembre 1990 et C.C., n° 53/2013, *Droit international des droits de l'Homme*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 248 à 260

I. HACHEZ, obs. sous C.C., n° 106/2003, *Droit international des droits de l'Homme*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 174 à 186

I. HACHEZ, obs. sous Cass., 6 mars 1986 et Cass., 21 octobre 1993, *Droit international des droits de l'Homme*, sous la direction de S. van Drooghenbroeck, Bruxelles, Larcier, en 2014, p. 209 à 221

X. DELGRANGE et I. HACHEZ, « Qui n'avance pas ... », obs. sous C.C., n° 53/2013, 18 avril 2013, *A.P.*, 2013, p. 299 à 308

I. HACHEZ et S. VAN DROOGHENBROECK, « Als soft law hard law inhaalt. Van Venetië naar Brussel, met tussenstop in Straatsburg », traduit du français par N. Van Leuven, *TvMR*, 2013/4, p. 7 à 10

X. DELGRANGE et I. HACHEZ « La prise en compte de la pratique dans l'appréciation du standstill : une indéniable source de complexité », *Les sources du droit revisitées. Normativités concurrentes*, volume 3, sous la direction de I. Hachez, Y. Cartuyvels, H. Dumont, Ph. Gérard, Fr. Ost et M. van de Kerchove, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, p. 137 à 178

I. HACHEZ, « Les sources du droit : de la pyramide au réseau et vice versa ? », *Les sources du droit revisitées. Théorie des sources du droit*, volume 4, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, p. 51 à 100

I. HACHEZ, « Le soft law : qui trop embrasse mal étroit ? », *Les sources du droit revisitées. La théorie des sources du droit*, volume 4, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, p. 539 à 586

I. HACHEZ, « La force normative : fécondité et limites d'un concept émergent », *Les sources du droit revisitées. La théorie des sources du droit*, volume 4, Limal, Anthémis, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2012, p. 427 à 456

I. HACHEZ, « Le principe de standstill. Actualités et perspectives », *Revue critique de Jurisprudence belge*, 2012/1, p. 6 à 18

I. HACHEZ, « Le principe de non-régression en droit de l'environnement: une irréversibilité relative ? », *La non régression en droit de l'environnement*, sous la direction de M. Prieur et G. Sozzo, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. 501 à 521

I. HACHEZ, « La portée des droits constitutionnels », *Les droits constitutionnels en Belgique*, sous la direction de M. Verdussen et N. Bonbled, volume 1, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 331 à 354

I. HACHEZ, « Balises conceptuelles autour des notions de 'source du droit', 'force normative' et 'soft law' », *R.I.E.J.*, 2010, p. 1 à 64

N. DE SADELEER et I. HACHEZ, « Hiérarchie des actes juridiques de l'Union européenne », *Les innovations du Traité de Lisbonne. Incidences pour le praticien*, Actes du colloque du 3 décembre 2010 organisé par l'Institut d'études européennes et le Département des recyclages en droit des FUSL, sous la direction de N. de Sadeleer et al., Bruxelles, Bruylant, p. 45 à 132

I. HACHEZ et B. JADOT, « Environnement, développement durable et standstill : vrais ou faux amis ? », *Amén.*, 2009, p. 5 à 25

I. HACHEZ, « Réplique », *Les droits culturels et sociaux des plus défavorisés*, sous la direction de M. Verdussen, Actes du colloque international organisé le 18 avril 2008 par la Faculté de droit de

l'Université de Louvain (UCL) en association avec la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Rennes, Bruxelles, Bruylant, 2009, p. 137 à 141

I. HACHEZ, « La reconnaissance jurisprudentielle du principe de standstill en droit belge », *Perspectives nationales et internationales des droits sociaux*, sous la direction de J. Iliopoulos-Strangas et Th. Roux, Bruxelles, Bruylant, Athènes, Sakkoulas, 2008, p. 185 à 202

I. HACHEZ et H. DUMONT, « Les obligations positives déduites du droit international des droits de l'homme, dans quelles limites ? », *Les droits de l'homme, bouclier ou épée du droit pénal ?*, sous la direction de Y. Cartuyvels *et al.*, Bruxelles, Bruylant – Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2007, p. 45 à 73

I. HACHEZ, « Lorsque Cour d'arbitrage et Standstill se rencontrent ... », note sous C.A., n° 137/2006, 14 septembre 2006, *Journal des Tribunaux*, 2007, p. 150 à 153.

I. HACHEZ, « Le principe de standstill dans le droit des droits fondamentaux : une irréversibilité relative », *R.B.D.C.*, 2007, p. 69 à 83

H. DUMONT et I. HACHEZ, « La gestion des matières culturelles à Bruxelles », *Culture et pouvoirs publics à Bruxelles. Quelles institutions pour quelles politiques culturelles ?*, Actes du colloque organisé par le Réseau des Arts à Bruxelles le 26 mars 2007

I. HACHEZ, « 'Les obligations correspondantes' dans l'article 23 de la Constitution », *La responsabilité, face cachée des droits de l'Homme*, Bruxelles, Bruylant, 2005, p. 294 à 324

I. HACHEZ et S. VAN DROOGHENBROECK, « Les limites à la privatisation déduites des droits fondamentaux », *Les partenariats public-privé (P.P.P.). Un défi pour le droit des services publics*, sous la direction de B. Lombaert, Bruxelles, la Charte, 2005, p. 87 et s.

I. HACHEZ, « La Cour d'arbitrage et l'article 23 de la Constitution : 'cachez ce standstill que je ne saurais voir !' », note sous C.A., n° 150/2004, 15 septembre 2004, *Amén.*, 2005, p. 132 à 140

P. BOUCQUEY, P.O. DE BROUX, X. DELGRANGE, L. DETROUX, H. DUMONT, I. HACHEZ, B. LOMBART, Fr. TULKENS et S. VAN DROOGHENBROECK, « La Cour d'arbitrage et Saint-Polycarpe : un brevet de constitutionnalité mal motivé », *Journal des Tribunaux*, 2003, p. 521 à 536

I. HACHEZ et S. VAN DROOGHENBROECK, « L'introduction de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Constitution », *R.B.D.C.*, 2002, p. 153 à 182

I. HACHEZ, « La médiation familiale à l'heure de sa consécration légale », *Rev. trim. dr. fam.*, 2001, p. 207 à 266

H. DUMONT et I. HACHEZ, « Bruxelles : un réseau de collectivités politiques multiples », *Bruxelles, l'Européenne. Regards croisés sur une région capitale*, Bruxelles, Tempora, 2001, p. 91 à 102

I. HACHEZ, « L'aide sociale et les candidats réfugiés ou l'application du principe de standstill...à l'envers ! », *Journ. Dr.j.*, 2001, p. 19 à 24

I. HACHEZ, « Le principe de standstill : le pari des droits économiques, sociaux et culturels ? », *Administration Publique*, 2000, p. 30 à 57

f. - Article de vulgarisation et carte blanche

I. HACHEZ, « Le standstill, ou comment les juges ont permis de mieux protéger les droits fondamentaux en limitant les possibilités de recul », *Justice en ligne*, 12 février 2016 (<http://www.justice-en-ligne.be/article821.html>)

I. HACHEZ et M. VERDUSSEN, « La fusion UCL/Université Saint-Louis-Bruxelles au carrefour des libertés », *Le Soir*, 31 mai 2017.

g. - Recensions

Recension de l'ouvrage de M. Mercier et R. Salbreux (dir.), *Ethiques & handicaps*, Presses universitaires de Namur, 2018, *Rev. trim. dr.h.*, 2020

Recension de l'ouvrage de M. Dumont et N. Malmendier, *Les personnes handicapées*, Etudes pratiques de droit social, Waterloo, Wolters Kluwer, 2015, 422 p., *Revue de droit social*, xxx.

Recension de l'ouvrage de X. Dijon, *La raison du corps*, Bruxelles, Bruylant, 2012, in *R.I.E.J.*, 2013, 2013.70, p. 267 à 272

Recension des *Mélanges en l'honneur du professeur Petros J. Pararas*, *Les droits de l'homme en évolution*, Athènes-Bruxelles, Sakkoulas-Bruylant, 2009, 578 p., *R.T.D.H.*, 2010, p. 781 à 783

Recension de l'ouvrage de A. Vandeburie, *L'article 23 de la Constitution. Coquille vide ou boîte aux trésors ?*, in *J.T.*, 2009, p. xx

Recension de la thèse de L. Gay, *Les « droits-créances » constitutionnels*, Bruxelles, Bruylant, 2007, in *R.B.D.C.*, 2008, p. 55 à 59

V.3. - Organisation de séminaires et colloques

Organisation d'une journée d'étude – « Dessine-moi des handicaps, dessine-moi une société » - à l'USL-B à la faveur de la sortie de presse des *Grands arrêts en matière de handicap*, Co-dirigés avec J. Vrieling (programme bouclé, mais événement du 29 mai 2020 annulé en raison du Covid)

Co-organisation de plusieurs séminaires dans le cadre du projet interdisciplinaire ARC AutonomiCap (22 octobre 2019 : *Workshop* avec François Blais, ancien ministre québécois et prof. à l'Université Laval, et François Perl ; INAMI) ; 18 février 2020 : séminaire Penser l'autonomie, avec Alain Ehrenberg, J.L. Genard et M. Jouan ; 26 octobre 2020 séminaire Penser le handicap, avec B. Eyraud, A. Masson et I. Ville)

Organisation de plusieurs séminaires à l'USL-B, en 2018-2019, dans le cadre de la recherche collective « Grands arrêts en matière de handicap » que je co-dirige avec Jogchum Vrieling

Co-organisation de deux séminaires à l'USL-B dans le cadre du Réseau « Convictions ultimes, raison publique et démocratie » (9 février 2018 : L'enseignement de la philosophie et l'avenir des cours

« philosophiques » dans les écoles de la Communauté française ; 21 septembre 2018 : Les sciences sociales des religions en francophonie. Regards croisés Belgique-Québec-France).

Avec Sébastien van Drooghenbroeck, Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive : organisation de l'après-midi d'études du 27 avril 2017 sur l'enseignement supérieur inclusif. Boîte à outils des étudiants en situation de handicap.

Avec H. Dumont, Fr. Ost et M. van de Kerchove : organisation de la journée d'étude du 21 février 2013 sur la théorie des sources du droit revisitées

Avec H. Dumont : organisation de l'après-midi d'étude du 1^{er} mars 2013 (14 à 18h) sur les sources du droit constitutionnel revisitées

Avec H. Dumont et P. Jadoul : organisation du recyclage en droit public du jeudi 14 mars 2013 (17 à 20h) sur les sources du droit administratif revisitées

Avec H. Dumont, Fr. Ost et M. van de Kerchove : organisation des séminaires afférents au cycle d'études sur les sources du droit (de l'année académique 2010-2011 jusqu'à décembre 2012)

Organisation des « midis du CIRC » (de janvier 2012 à juin 2016 ; reprise en septembre 2018)

V.4. - Conférences et communications

Intervention conjointe prévue avec Véronique Ghesquière, cheffe du Service handicap d'Unia, sur les aménagements raisonnables pour les étudiants Peps dans le cadre d'un séminaire organisé par le Service de l'Administration à l'enseignement de l'USL-B le 13 mars 2020 (événement annulé la veille en raison du Covid)

Intervention sur les droits économiques, sociaux et culturels (2h) le 5 mars 2020 dans le cadre de Académie des droits humains – Amnesty International, Bruxelles

Participation à deux des trois conférences organisées, à Liège et à Charleroi, pour présenter la contribution I. HACHEZ, V. GHESQUIERE et C. VAN BASSELAERE, « La discrimination fondée sur le handicap », *Comprendre et pratiquer le droit de la lutte contre les discriminations*, sous la direction de J. Ringelheim et P. Wautelet, CUP, 2018

Participation le 1^{er} décembre 2017 à Paris à la table ronde du colloque organisé par la Cocof, la Délégation Wallonie-Bruxelles à Paris et la Fondation Biermans-Lapôte sur la thématique « De la prise en charge du handicap à la création d'une société inclusive »

Participation le 15 juin 2017 à la journée d'étude sur le *soft law* organisée à Paris par P. Deumier et J.-M. Sorel.

Intervention le 27 avril 2017 avec Sébastien van Drooghenbroeck dans le cadre de l'après-midi d'études consacrée à l'enseignement supérieur inclusif sur la thématique suivante : « L'enseignement supérieur inclusif du point de vue de la Communauté française ».

Intervention le 12 décembre 2016 à l'Université d'Aix-Marseille sur la thématique « De la pyramide au réseau, et vice-versa? Le *soft law* en matière de droits fondamentaux », à l'invitation de Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de l'UMR 7318 DICE Droits International Comparé Européen (conférence de 45 minutes suivie d'un débat : <https://www.youtube.com/watch?v=urPJJXzYYlg>)

Intervention le 22 mai 2016 à Münster en qualité de rapporteur belge pour la thématique « mondialisation et sources du droit » dans le cadre des journées internationales de l'Association Capitant sur la mondialisation et les sources du droit, Münster et Berlin du 22 au 27 mai 2016, précédée de la présentation, le 27 avril 2016, du rapport belge sur la mondialisation et les sources du droit devant l'assemblée générale de la section belge de l'Association Capitant

Intervention le 5 février 2016 à Grenoble dans le cadre du colloque du CRJ, *Soft law et droits fondamentaux* : « Les droits des personnes handicapées »

Intervention le 28 mai 2015, à Bruxelles, avec Freek Louckx, dans le cadre de l'après-midi d'études « Actualités de la Charte sociale européenne » : « La Charte sociale européenne et ses juges : de la justiciabilité des droits garantis au sein des ordres juridiques nationaux au contrôle exercé par le Comité européen des droits sociaux »

Intervention le 5 février 2015, à Nanterre, dans le cadre la journée d'étude « Précision et droits de l'homme » : « Précision et droits de l'homme dans l'ordre juridique belge »

Préparation d'un exposé avec D. Misonne, présenté par cette dernière dans le cadre du Colloque « Les futurs du droit de l'environnement », Nice, novembre 2014 : « Simplification et modulation du droit européen de la protection de l'environnement : un processus encadré par des exigences visant à éviter les régressions de l'ambition de protection ? »

Intervention le 31 octobre 2014, à Athènes, dans le cadre du colloque sur l'avenir de l'Etat de droit social en Europe, 30 octobre au 1^{er} novembre 2014 : « L'acquis social : quelle(s) protection(s) juridique(s) ? »

Intervention le 17 octobre 2014, dans le cadre des « midis du CIRC » à l'Université Saint-Louis, sur la thématique des acquis sociaux et les enseignements à tirer, à cet égard, des décisions rendues par le Comité européen des droits sociaux à l'encontre de la Grèce

Intervention, suivie d'un débat, dans le cadre des Midis de l'auditorat au Conseil d'Etat le 23 octobre 2013 : « Le principe de standstill en matière de droits fondamentaux. Lorsque le droit tente de se frayer un chemin entre justice et politique » (remise préalable d'un texte de 15 pages aux participants)

Intervention dans le cadre d'un colloque sur la non-régression, organisé à Limoges les 15 et 16 octobre 2013 : « Le principe de standstill en matière de droits fondamentaux. De l'ABC d'une méthodologie à l'allégorie de la genouille » (remise d'un texte de 10 pages aux participants)

Introduction de la journée d'étude du 28 février 2013 sur les sources des droits européens revisités

Intervention dans le cadre de la journée d'étude du 21 février 2013 sur la théorie des sources du droit revisités : « Les sources du droit : de la pyramide au réseau et vice versa ? »

Intervention dans le cadre de la remise du prix quinquennal de la *Revue Critique de Jurisprudence Belge* 2010 le 16 février 2012 : « Le principe de standstill. Actualités et perspectives »

Avec N. de Sadeleer, intervention dans le cadre du colloque du 3 décembre 2010 organisé par l'Institut d'études européennes et le Département des recyclages en droit des FUSL : « Hiérarchie des actes juridiques de l'Union européenne »

Interventions en septembre et octobre 2010 dans le cadre du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ) dans le cadre de la thématique sur les sources du droit revisitées (présentation du plan de l'ouvrage collectif avec Hugues Dumont, et d'un article sur les notions de sources du droit, force normative et *soft law*)

Intervention au colloque international sur « Les droits économiques et sociaux des plus défavorisés » organisé à Louvain-la-Neuve le 18 avril 2008 : réplique

Avec B. Jadot, intervention le 24 novembre 2008 sur le thème « Standstill, environnement et développement durable : vrais ou faux amis ? », dans le cadre de la conférence précédant la remise du diplôme d'études spécialisées et Master complémentaire en Droit de l'Environnement et en Droit public immobilier pour l'année académique 2007-2008

Avec H. Dumont, intervention en mars 2007 dans le cadre du colloque organisé par le Réseau des Arts sur le thème « Culture et pouvoirs publics à Bruxelles : quelles institutions pour quelles politiques ? »

Intervention en novembre 2004 dans le cadre du colloque « Les partenaires publics-privés (P.P.P.) : un défi pour le droit des services publics » : « Les limites à la privatisation déduites des droits fondamentaux » (co-écrit avec S. van Drooghenbroeck)

Formation, en octobre 2003, sur les droits de l'homme en vue d'une visite de la Cour européenne des droits de l'Homme à destination du Barreau de Nivelles

Intervention en février 2003 dans le cadre du débat public « Pourquoi l'Islam fait-il peur ? » organisé par l'association « Pièces à conviction »

Avec H. Dumont, intervention en novembre 2001 dans le cadre du colloque organisé par l'Institut d'études européennes sur le thème « Les rôles des institutions religieuses dans la construction européenne et dans les sociétés belge et hongroise »

Participation « active » (16 heures de cours dispensées), en juillet 2001, à la session régionale de formation en droits de la personne organisée par la Chaire Unesco des droits de la personne et de la démocratie à l'Université nationale du Bénin

V.5. – Projets déposés

Avec Nicolas Marquis (Casper), Yves Cartuyvels (Grepec), Abraham Franssen (CES), Yannick Vanderborgh (Crespo) et Valérie Aucouturier (Prospero), obtention d'un financement ARC de cinq ans pour le projet interdisciplinaire « AutonomiCap », dont l'intitulé complet est « L'autonomie à l'épreuve du handicap, le handicap à l'épreuve de l'autonomie » (2019-2024). Le projet ARC a officiellement débuté le 1^{er} octobre 2019. Trois doctorant.e.s ont été engagé.e.s : Louis Triaille (Circ-Grepec), doctorant en droit sous la direction d'Isabelle Hachez et Yves Cartuyvels ; Sophie De Spiegeleir (Casper-Cesir), doctorante en anthropologie sous la direction de Yves Cartuyvels et Nicolas Marquis ; Noémie Rimbouurg (Casper-Cesir), doctorante en anthropologie sous la direction de Abraham Franssen et Nicolas Marquis. Un.e post-doctorant.e sera engagé.e à compter de septembre 2021.

Avec Nicolas MARQUIS (Casper), sollicitation, en septembre 2018, d'un financement auprès du Conseil d'administration de la Ligue Belge pour la Scléroses-en-plaques pour un projet de recherche de deux ans, permettant d'engager un chercheur temps plein, autour de la thématique autonomie et handicap – projet non obtenu.

V.6. - Comité d'encadrement et jury de thèse

Co-promotrice, avec Yves Cartuyels (USL-B), de la thèse de Louis Triaille, intitulée « Dilemmes et formes juridiques de la désinstitutionnalisation dans le droit belge et international du handicap », dans le cadre du projet ARC « AutonomiCap » débuté le 1^{er} octobre 2019 (Comité d'encadrement : D. Dumont, J. Put, S. van Drooghenbroeck)

Co-promotrice, avec Antoine Bailleux (USL-B), de la thèse de Norman Vander Putten intitulée : « Quand le droit mesure la prospérité. Place, rôle et virtualités des indicateurs dans l'ordre juridique belge » - bourse d'aspirant FNRS débutée le 1^{er} octobre 2019 ; épreuve de confirmation réussie le 24 septembre 2020 (Comité d'encadrement : L. Detroux, L. Eloi et A. van Waeyenberge)

Promotrice de la thèse de Basil Gomes intitulée « Entre accès à la diversité culturelle et protection de l'identité culturelle : le droit de participer à la vie culturelle des personnes sourdes » - financement FSR débuté le 7 janvier 2019 (Comité d'encadrement : Ch. Lazaro, C. Romainville, S. van Drooghenbroeck)

Membre du jury de thèse de Claire Rommelaere (UNamur) – défenses privée (18 mai 2020, distanciel) et publique (30 juin 2020, présentiel) -, dont la thèse s'intitule « Trouble mental et capacité : de l'évaluation médicale au soutien social. Pour un repositionnement du curseur entre autonomie et protection » (promoteur : E. Montero ; membres du Comité d'encadrement : J. Fierens, L. Ravez) ; membres du jury : Ch. Lemmens, E. Rial-Sebbag,

Membre du Comité d'encadrement d'Anne-France Colla (UCL), dont la thèse porte sur la « recherche des limites constitutionnelles à imposer à l'ancrage dans le temps de l'action du législateur » (promoteur de la thèse : Marc Verdussen).

Membre du Comité d'encadrement et du jury de thèse – défenses privée et publique - de Joseph Damamme (ULB), dont la thèse portait sur la responsabilité de l'entreprise et l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et de leurs proches (promotrices de la thèse : Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive)

Membre du jury de thèse de Julien Delleau (Aix-Marseille Université, faculté de droit et de science politique, centre d'études et de recherches internationales et communautaire (CERIC-CNRS UMR 7318 DICE)), dont la thèse portait sur « Le mécanisme visant la conservation des forêts tropicales de la convention-cadre sur les changements climatiques (REDD+) : illustration de l'adaptativité du droit international » et a été défendue publiquement le 6 décembre 2017 (promoteurs : Sandrine Maljean Dubois et Marcelo D. Varela ; rapporteurs : Laurence Boisson de Chazournes et Anne-Sophie Tabau ; autres membres du jury : Isabelle Hachez, Carina Oiveira, Jorge E. Vinuales).

Membre du Comité d'encadrement et du jury d'Adelaïde Remiche (ULB), dont la thèse portait sur « la protection juridictionnelle des droits constitutionnels économiques et sociaux en Belgique. Un éclairage de droit comparé » et a été défendue publiquement le 20 janvier 2017 (promoteurs : Olivier de Schutter et Annemie Schaus ; membres du jury : Eva Brems, Daniel Dumont, Isabelle Hachez, Paul Martens).

Membre du jury de thèse (16 novembre 2016) et rapporteur de la soutenance de Cédric Roulhac, dont la thèse est intitulée « L'opposabilité des droits et libertés » (Université Paris Ouest Nanterre-La

Défense ; directrice de thèse : Véronique Champeil-Desplats ; Jury : Michel Borgetto, Xavier Dupré de Boulois, Isabelle Hachez, Eric Millard)

V.7. - Comité de rédaction

Membre du Comité de rédaction de la *Revue interdisciplinaire d'études juridiques – Droit en contexte*.

VI. - SERVICE A LA COLLECTIVITE ET A LA SOCIETE

VI.1. – Service à la collectivité

a. – En cours

Co-présidente, avec François Tulkens, du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel (CIRC) (septembre 2020)

b. - Dans le passé

Secrétaire scientifique du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC), puis directrice du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC) présidé par H. Dumont (jusqu'en septembre 2020)

Présidente du Corps académique (1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2020 – démission donnée un an avant l'échéance du second mandat), dans le cadre, notamment, des négociations sur le projet de fusion avec l'UCLouvain entamées en juillet 2016 ; co-présidence dans ce contexte du groupe intercora (associant des représentants des 4 corps des 2 universités), adoption de la note « *Vers une université inclusive : excellence et diversité* » dont je fus co-rapporteuse avec O. Servais, alors Président du Cora de l'UCLouvain, mise en œuvre de cette note – avec entre autres la mise sur pied, à l'USL-B, du Projet Lutter contre l'échec dont Nicolas Marquis fut la cheville ouvrière (projet financé par trois ans par l'USL-B, avec une chercheuse à temps plein : Cynthia Dal)

Membre du Conseil d'administration (octobre 2015- septembre 2020)

Membre du Conseil de direction (octobre 2013 - septembre 2020)

Représentante du personnel académique au Conseil de la Faculté de droit de l'Université Saint-Louis (xx ; 2018-2019 - démission donnée en novembre 2019)

Membre du jury du prix Falys récompensant le meilleur travail de fin d'étude en dernière année du Master droit à l'UCLouvain (septembre 2019)

Représentante du personnel académique au Conseil de recherche de l'Université Saint-Louis et membre du bureau du Conseil de la recherche (depuis l'année académique 2013-2016)

Représentante du personnel académique au Conseil de l'enseignement de l'Université Saint-Louis (depuis l'année académique 2013-2016)

Représentante de la faculté de droit dans le cadre du projet pédagogique « passeport pour le bac », co-organisé par l'Université de Namur, l'UCL et l'Université Saint-Louis (2012-2017)

Vice-présidente du Conseil de la recherche (octobre 2014 à juin 2016)

Co-pilotage, avec Sébastien van Drooghenbroeck, du « projet interdisciplinarité » dans le cadre du premier bloc du bachelier en droit, visant à interroger et repenser la place ménagée au droit ou à d'autres disciplines dans le cadre du programme de bachelier en droit offert par l'Université Saint-Louis (années académiques 2014-2015 et 2015-2016). Rédaction dans ce cadre d'un Manifeste du programme de bachelier en droit à l'Université Saint-Louis présenté aux étudiants du 1^{er} bloc en droit dans le cadre du cours de Sources et principes du droit en septembre 2015 (avec un support Prezi). Suivi, dans le cadre de ce projet, et afin de tisser des liens entre les cours de la première année du baccalauréat, de 45h du cours de philosophie dispensé par Sophie Kimis (année académique 2015-2016, premier quadrimestre).

Membre de la Commission de recours contre les refus d'inscription (années académiques 2014-2015 et 2015-2016)

Membre invité extérieur, en qualité d'expert en matière de sources et principes du droit, à la commission de sélection pour la nomination d'un ¾ temps à l'Université de Namur (auditions et délibérations le 23 mai 2015)

Secrétaire du jury du premier bloc du bachelier en droit, programme ordinaire (2008-2009 à 2014-2015)

Membre, en qualité d'expert, de la Commission de nomination du professeur de Sources et principes du droit à l'Université de Namur (mai 2015)

Présidente du jury du deuxième bloc du bachelier en droit, programme décalé (2014-2015)

Membre de plusieurs commissions de nomination d'académiques et de responsables du PATG à l'USL-B

VI.2. - Service à la société

Membre effectif de la Commission d'accompagnement d'Unia dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 33.2 de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées (depuis octobre 2019)

Membre du Conseil de la politique scientifique de la Région bruxelloise (2018-2019)

Membre de la section belge du Réseau des académiques de la Charte sociale européenne (depuis 2016)

Membre du Conseil d'administration d'Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances, qui se réunit en moyenne une fois par mois (depuis novembre 2014)

VII. - EXPERIENCES ANTERIEURES

VII.1. – Expériences professionnelles antérieures

2007-2008 : assistante (55%) aux Facultés universitaires Saint-Louis. Dans le cadre de ce mandat, suppléance du cours de droit constitutionnel I en première baccalauréat en droit dans le programme à horaire décalé ; cours de citoyenneté et droits de l'homme dans le cadre du Mastère complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne dans le programme ordinaire

2002-2006 : aspirante au F.N.R.S. (Fonds National de la Recherche Scientifique).

2000-2002 : avocate au barreau de Bruxelles, au sein de l'association Gérard et Associés (en matière de droit public essentiellement) ; assistante, mi-temps, aux Facultés universitaires Saint-Louis.

1999-2000 : assistante, quart temps en Droit, à l'Université catholique de Louvain, département de droit public, 1999-2000 ; assistante, quart temps en droit, aux Facultés universitaires Saint-Louis, 1999-2000 ; DES en droits de l'Homme.

VII.2 - Stages et formations complémentaires

1999 : Participation au XIème cours international de Justice constitutionnelle, autour du thème « Droit constitutionnel, droit communautaire, droit européen », Aix-en-Provence.

1999 : Stage au sein de l'association De Backer et Associés, en matière de droit public, sous la direction de Maître Eric Gillet.

1998 : Stage au sein de l'association Boland-Hanssens, en matière de droit familial, sous la direction de Maître Guy Hanssens.

VIII. - ETUDES

2007 : Doctorat en droit (thèse relative au principe de standstill dans le droit des droits fondamentaux, couronnée du prix quinquennal de la Revue Critique de Jurisprudence Belge 2010).

2000 : Diplôme d'études spécialisées en droits de l'Homme, Université catholique de Louvain et Facultés universitaires Saint-Louis, *La plus Grande Distinction*.

1999 : Troisième licence en Droit, Université catholique de Louvain, *La plus Grande Distinction* (programme d'échange interuniversitaire, University of Ottawa).

1998 : Deuxième licence en Droit, Université catholique de Louvain, *Grande Distinction*.

1997 : Première licence en Droit, Université catholique de Louvain, *Distinction*.

1996 : Deuxième candidature en Droit, Facultés universitaires Saint-Louis, *Grande Distinction*.

1995 : Première candidature en Droit, Facultés universitaires Saint-Louis, *Grande Distinction*.

1994 : Collège Don Bosco, option latin-mathématique.

*